

Sensibilisation à l'architecture locale



40
Landes
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

155, rue Martin Luther King
40000 Mont-de-Marsan

Tél. 05 58 06 11 77
contact@caue40.com

www.caue40.com

— Réunion ADS 2024 / ADACL 40 et CAUE 40 —
Sensibilisation des secrétaires de mairie

Missions du CAUE



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement



Un CAUE est une association « loi 1901 » créée à l'initiative des Départements en application de la loi n° 77-2 sur l'architecture du 3 janvier 1977.

(Dans les landes, création en 1981)

Comment est-il financé ?

Essentiellement par une part du produit de la Taxe d'Aménagement perçue par le Département (décision du Conseil Départemental) ;

Complétée par :

- les cotisations des membres de l'association
- et des contributions conventionnelles (missions d'accompagnement des collectivités notamment).

La composition de son conseil d'administration



- **Représentants des collectivités locales** désignés par le Conseil Département (6),
- **Représentants élus par l'Assemblée Générale (6) ;**
- **Représentants de l'Etat (*membres de droit*) (3):**
 - Architecte des Bâtiments de France,
 - M. le Directeur des Territoires et de la Mer,
 - M. l'Inspecteur d'académie ;
- **Représentants des professions concernées (3)**
- **Personnalités qualifiées (*désignées par le Préfet*) (2)**
- **Membres avec voix consultative (2) :**
 - Directeur,
 - Représentant(e) du personnel ;
- **Membres invités**
-

INFORMER... SENSIBILISER... CONSEILLER... FORMER



Sa vocation : promouvoir la qualité du cadre de vie

C'est une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, d'urbanistes, de paysagiste qui connaissent bien la culture et les territoires des Landes.

Ses missions :

Informer

- Afin de promouvoir : une architecture contemporaine, et un urbanisme respectueux du patrimoine, des paysages et de l'environnement ;
- Sur tous les aspects qui contribuent à la qualité du cadre de vie ;
- Sur les possibilités d'intervention des différents acteurs de l'aménagement et de la construction, aussi bien publics que privés.





Former

- les élus locaux et les services techniques des collectivités locales en collaboration avec des partenaires professionnels.
- Les acteurs locaux à la compréhension des dynamiques territoriales et des mutations en cours ;
- Les enseignants, afin qu'ils intègrent la connaissance de l'espace bâti ou naturel dans leur projet pédagogique ;
- Les professionnels du cadre bâti, notamment par des séminaires/ateliers



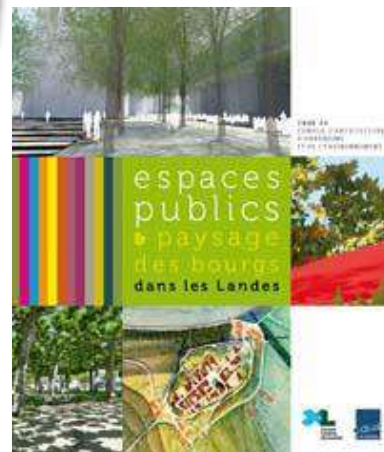
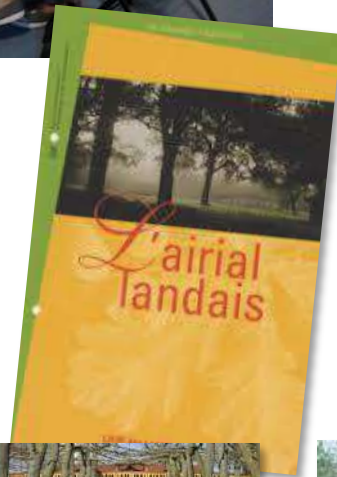
Sensibiliser

- tous les publics par le biais de publications, d'expositions, de manifestations.
- le public scolaire par des actions pédagogiques.



Conseiller

- les collectivités locales en matière de bâti, d'espaces publics, de paysage et d'urbanisme.
- les particuliers, dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme et pour tout projet relatif à leur cadre de vie.
 - ❖ Un conseil gratuit et personnalisé par téléphone, par mail, sur rendez-vous dans 3 lieux de permanences : Mont de Marsan, Dax, Labouheyre
 - ❖ des guides pratiques, des dépliants, des fiches pratiques
 - ❖ Un site internet www.caue40.com

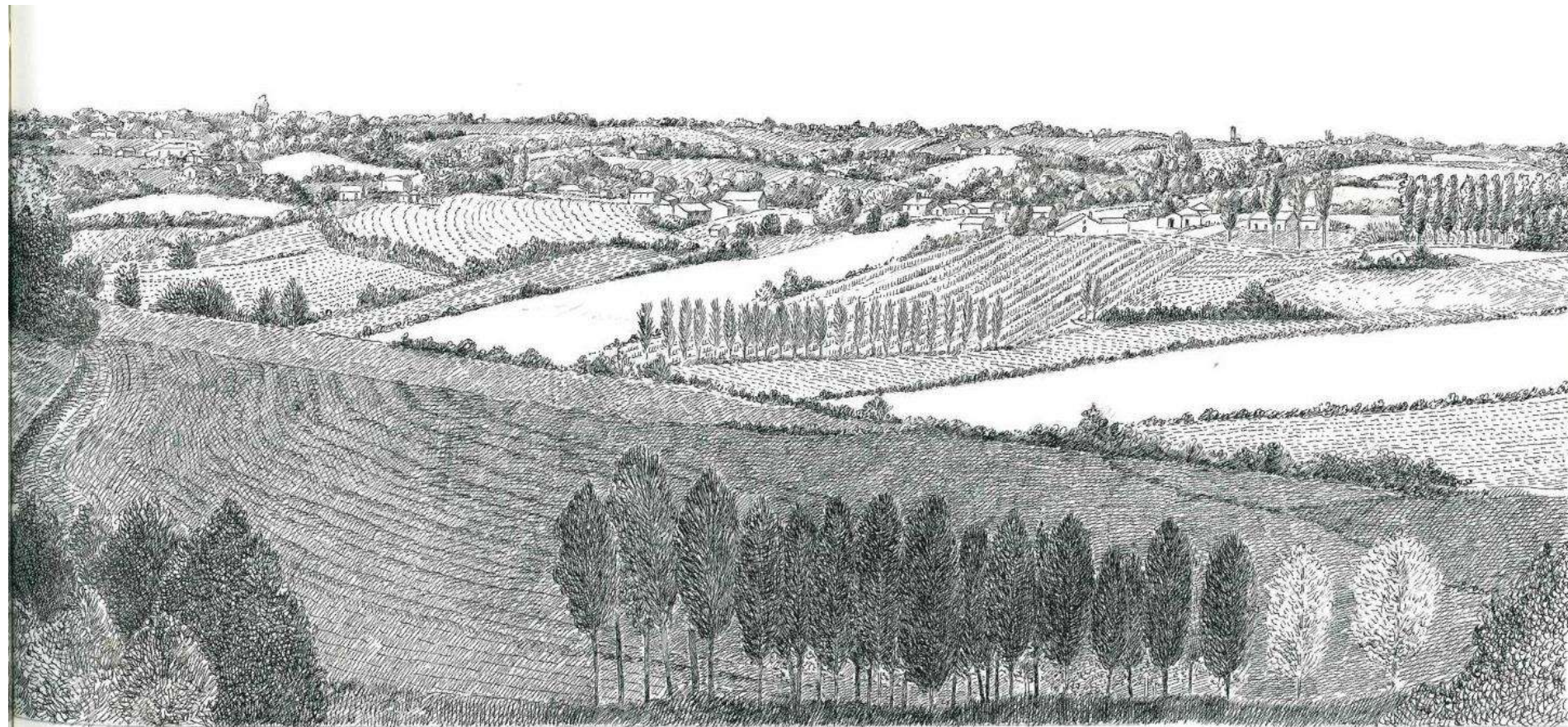


— Réunion ADS 2024 / ADACL 40 et CAUE 40 —
Sensibilisation des secrétaires de mairie

**Grandes caractéristiques
architecturales et paysagères**

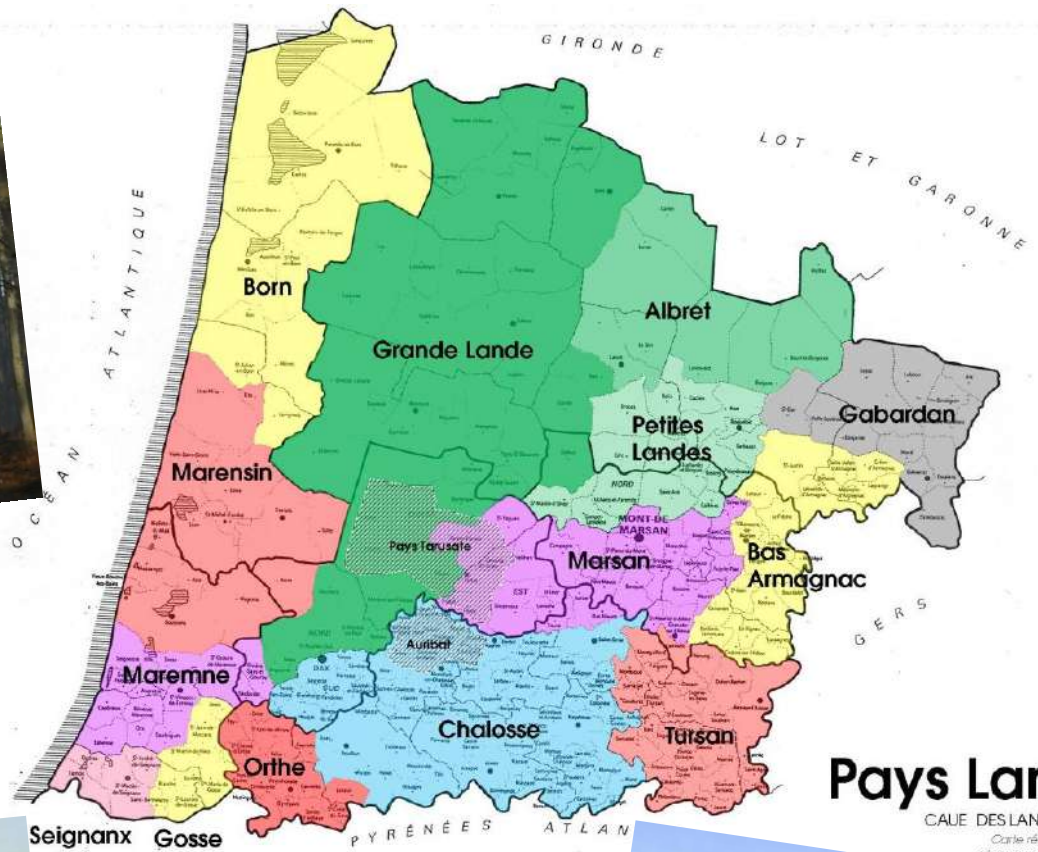


L'architecture traditionnelle: une architecture en lien avec son territoire



Dessin Duplantier

des paysages variés...



Les Pays Landais

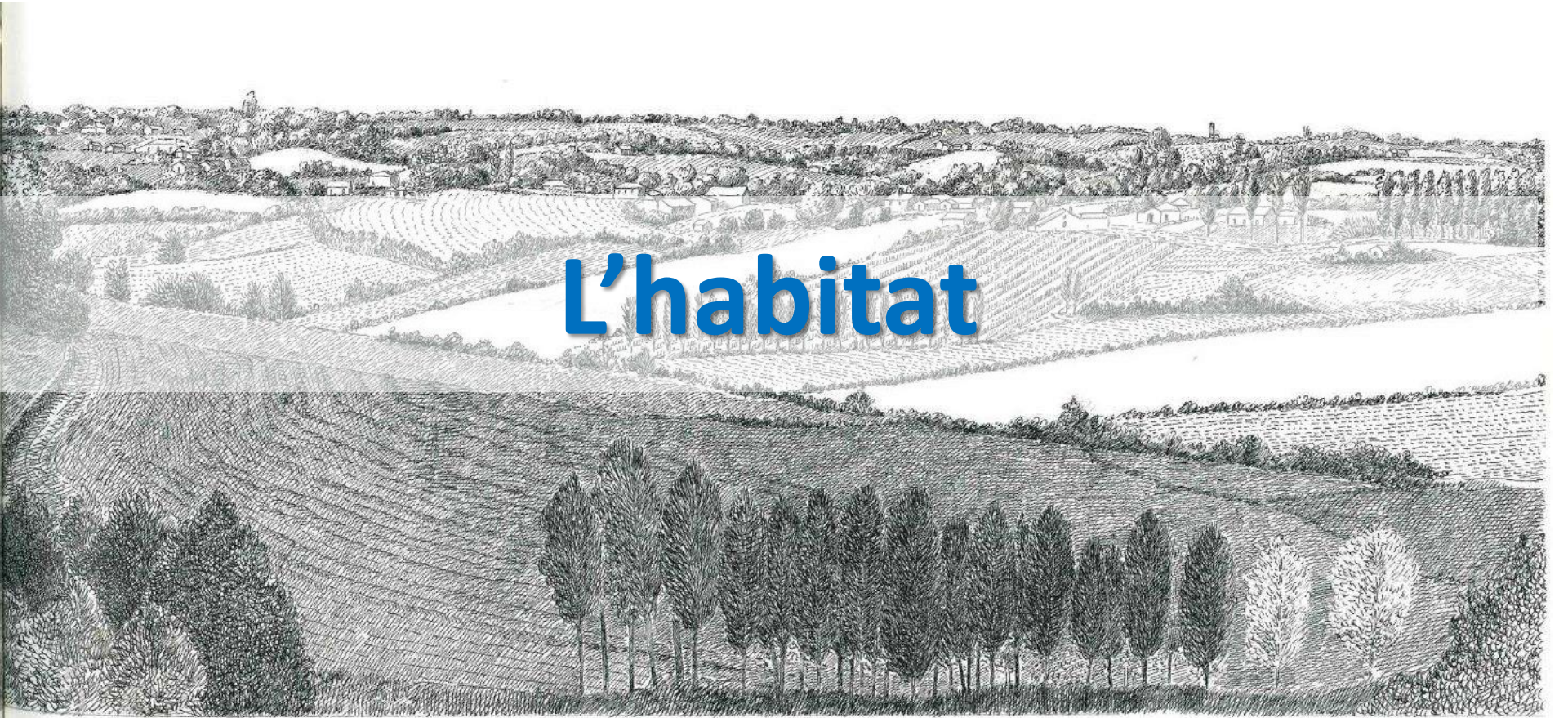
CAUE DES LANDES / JP juin 2014
Carte réalisée à partir de cartes
et sources documentaires diverses

...des architectures adaptées

Matériaux et
techniques constructives
locaux



L'architecture traditionnelle: une architecture en lien avec son territoire

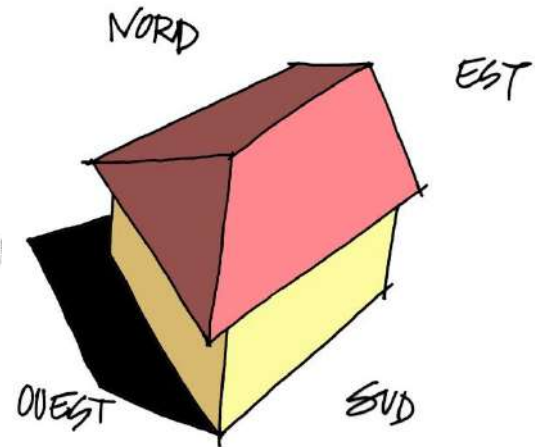


L'habitat

Dessin Duplantier

La ferme rurale de Chalosse

- **Mur pignon** en façade principale vers l'Est
- 1 étage partiel
- **2ou 3 pans** de toiture
- Ouvertures de tailles variées



Dessin Duplantier



Labatut



Caupenne

- **Matériaux**

Construction en maçonnerie de moellons enduite, tuiles canal, pans de bois parfois en partie haute. Encadrements d'ouvertures et chaînages d'angle en pierre.



Lourquen

Variante: La maison capcazalière

- Façade symétrique, ordonnancée
- porte d'entrée ornée
- Dédicée à l'habitation uniquement



Dessin Duplantier



Laurède



Préchacq les Bains

Variante: La maison des barthes

- Mur pignon en façade principale vers l'Est
- 1 étage plus combles RDC grange et étable, étage habitation hors d'eau en cas d'inondation
- 2 pans de toiture
- Ouvertures de tailles variées



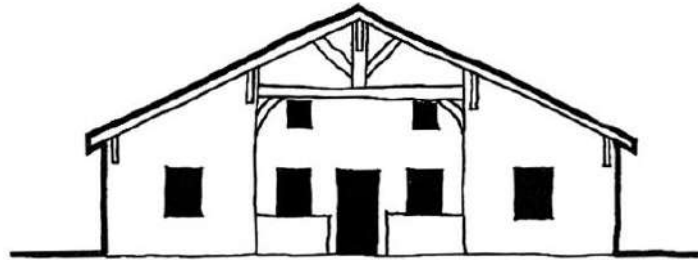
Dessin Duplantier

Saint-Barthélemy

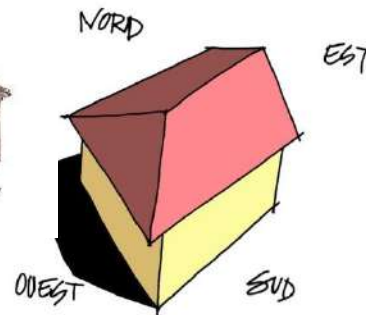


La ferme des Landes forestières

- **Mur pignon** en façade principale vers l'Est
- 1 étage partiel
- **2ou 3 pans** de toiture
- Ouvertures de tailles variées



Dessin Duplantier





- Matériaux

Construction à ossature bois, remplissage torchis enduit ou briquettes, pans de bois apparents, au moins la structure principale.

Tuiles canal



Variante:

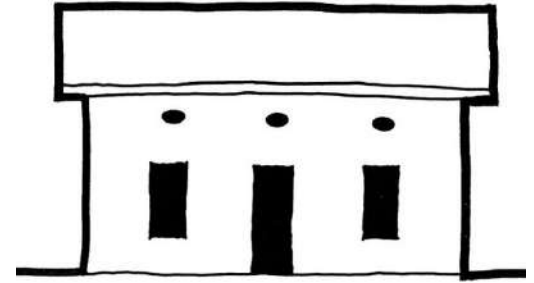
la maison des Landes forestières

- Façade principale sur **mur gouttereau** , tournée vers l'est
- 1 étage fréquent
- **2 ou 4 pans** de toiture, avec une se prolongeant à l'Ouest à l'arrière
- Ouvertures non ordonnancées



La maison rurale ou ouvrière

- **Mur pignon** en façade principale, ou en mur gouttereau (maisons ouvrières)
- 1 étage partiel
- **2 pans** de toiture
- Ordonnancement des ouvertures
- Toit tuiles de marseille

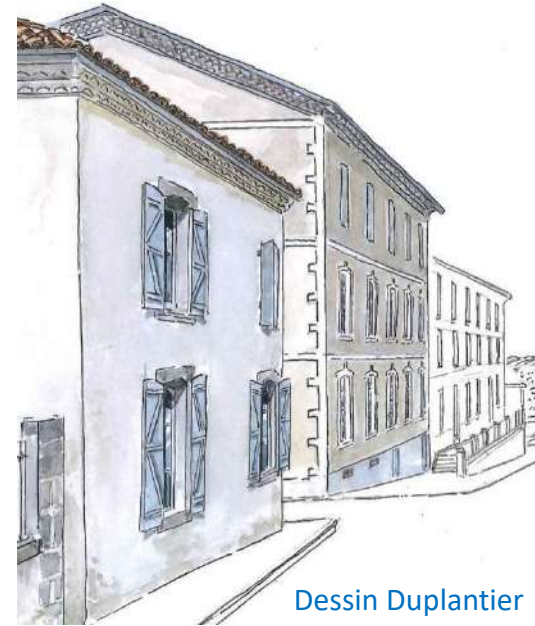
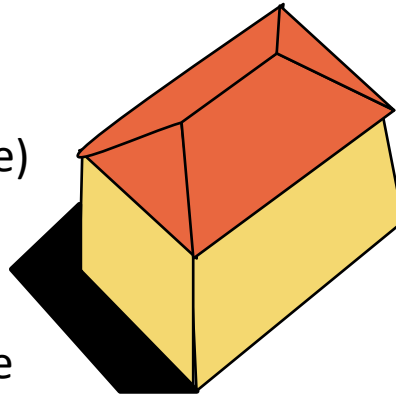


Dessin Duplantier



La maison de bourg

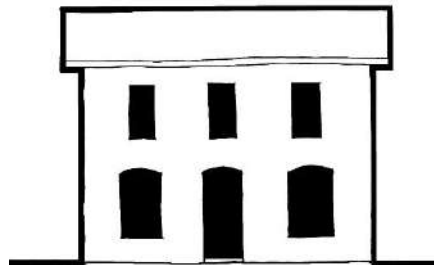
- Volume **simple** (carré ou rectangulaire)
- 1 étage (plus combles parfois)
- Toiture à **4 pans**, parfois 2
- **Mur gouttereau** sur la façade côté rue
- Exception: façades « pignon sur rue » dans la vallée du Gave
- **Composition** de la façade suivant une symétrie, percements réguliers et ordonnancés



Dessin Duplantier



Montaut



Donzacq

- Plus ou moins décorée selon le **statut social**
- Variantes selon **l'époque de construction**
- Exception: façades « pignon sur rue » dans la vallée du Gave
- **Matériaux**: maçonnerie de pierre enduite, toit en tuiles canal ou de Marseille, encadrements de pierre et chaînages d'angle apparents, corniches ou génoises



La maison bourgeoise ou de maître *parfois même petit château*

Ces maisons à étage se différencient de la maison de bourg par leur ornementation travaillée et variée qui traduisaient le statut social de leurs propriétaires. Leurs façades sont composées et symétriques avec des ouvertures bien ordonnancées.

Abords (jardins, végétations,...)

- Un portail marque l'entrée (piliers de pierre, décoration, grille forgée), avec un alignement d'arbustes ou d'arbres parfois, bordant un cheminement de terre ou de pavés.
 - Des murs ou murets forment la clôture, parfois surmontés d'une grille ou doublés d'une haie de hauteur moyenne.
 - Le jardin est un parc arboré, avec de grands sujets (arbres), arbustes et de la pelouse. Il y a parfois une cour de gravier ou de grave, ou un espace ombragé par des arbres taillés
- > La végétation est imposante par sa hauteur et sa variété : gamme végétale locale, ponctuellement des plants exotiques.



Eparpillées en cœur de bourg ou en zones agricoles, elles pouvaient être entourées de maisons plus modestes (fermes, métairies) pour l'entretien et la culture de la propriété. L'urbanisation a parfois rattrapé ces hameaux et entouré ces maisons bourgeoises.



La villa balnéaire « arcachonnaise »

- Volume **composé**
- RDC ou 1 étage (plus combles)
- **Jeu de toitures**, forte pente cassée, croupes
- Façade composée
- Galeries, auvents, pignons
- **Éléments de charpente travaillés**, bois découpés, lambrequins

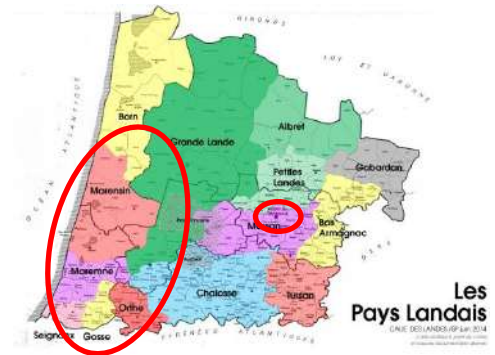


Dessin Duplantier



La villa basco-landaise

- Volume **composé**
- 1 ou 2 **étages** (plus combles)
- **Jeu de toitures** complexe
- Façade avec loggias, balcons, encorbellements, pans de bois
- Ouvertures variées, linteaux cintrés
- Murs enduits blanc et boiseries foncées (rouge, vert ou bleu)



Dessin Duplantier

Villa Churrua



Ce qu'il faut retenir de l'architecture traditionnelle

Des détails importants



Pans de bois



Consoles de bois en support d'avant-toit



Génoise ou corniches



chaînages d'angle en pierre



Éléments de charpente
découpés



Les ouvertures

- **Grande ouverture**

Ancienne porte charretière
Linteau cintré

- **Encadrements apparents**

pierres taillées, parfois en harpe, en bois, ou

- **Volets battants bois,**
pleins, parfois à persiennes à l'étage



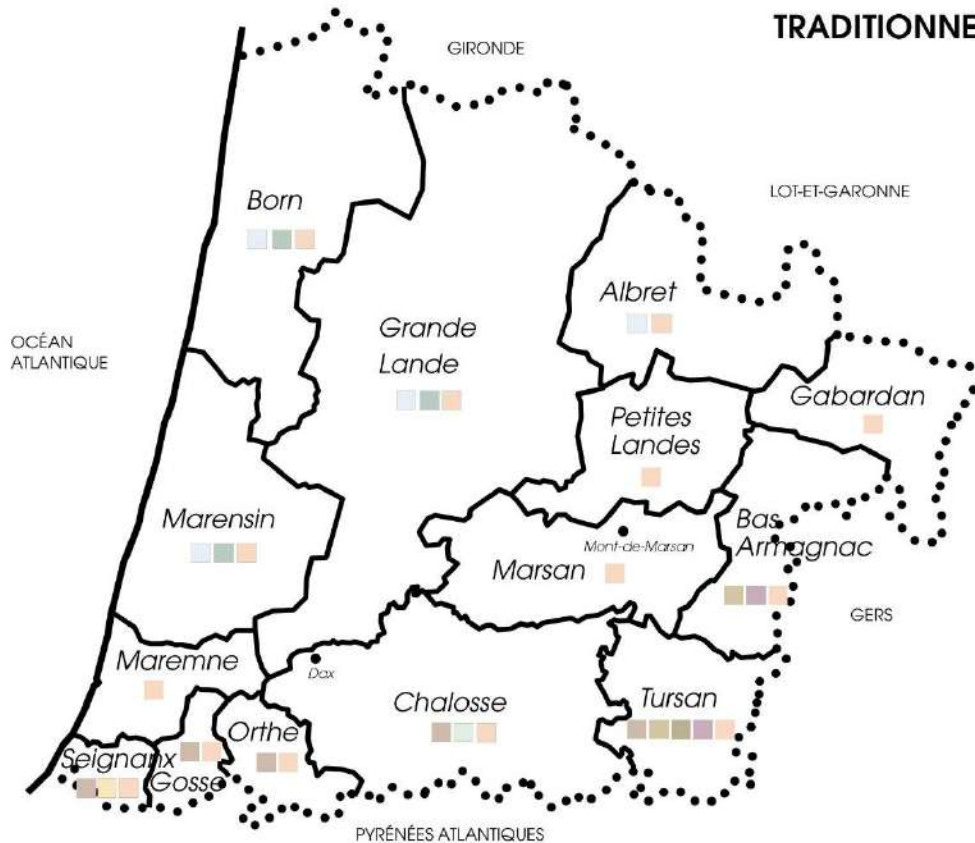
Les couleurs



- Des volets
- Des encadrements soulignés
- De l'enduit clair en général



CARTE SYNTHÉTIQUE DES TYPOLOGIES D'ARCHITECTURES TRADITIONNELLES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE LANDAIS



TYPLOGIES D'ARCHITECTURES TRADITIONNELLES DISPERSÉES SUR LE TERRITOIRE LANDAIS :



L'architecture traditionnelle: une architecture en lien avec son territoire

Les dépendances



Dessin Duplantier

Les granges de l'airial

On trouve sur l'airial différents types de granges avec des usages et des volumes différents. On distingue ainsi la "grange à bovins", la "grange à matériels", la "grange à étage", la "grange charretière" ou encore la "grange à bois".

Volumétrie : Chacune de ces granges se distingue en particulier par son volume. la grange à matériels et la grange à bois sont généralement de dimensions modestes. La grange charretière est assez caractéristique. Elle doit son nom au fait qu'elle dispose d'un emplacement spécial pour loger les charrettes. Elle se distingue en effet généralement par un long auvent latéral qui permet de mettre les charrettes à l'abri sans qu'il faille ouvrir ou fermer la grande porte qui donne accès à l'intérieur.

Toiture : Toiture en tuiles canal à deux eaux

Ouvertures : Pour la grange charretière, grande porte sur mur gouttereau et ouverture à l'étage pour le foin.

La grange à bovins est dotée d'une large porte et de rares ouvertures sur la façade pignon (situées en hauteur pour l'aération).

Matériaux utilisés :

- bois pour l'ossature et le bardage. Le bardage en bois de pin est généralement posé verticalement, avec ou sans couvre-joints.

- matériaux divers (blocs de garluche, briques avec mortier) pour le soubassement



Grange charretière



Grange charretière



Grange à bovins



Grange à étage



Grange à bois



Grange à matériels

Les granges de la ferme de chalosse

La ferme de Chalosse avait généralement pour fonction de regrouper sous le même toit les locaux d'habitation et d'exploitation.

Le bâtiment est généralement rectangulaire, avec une façade sous pignon orientée à l'Est. Il est couvert par un grand toit à deux eaux ou à trois eaux.

- La partie centrale, généralement la plus large, joue le rôle de grange charretterie. Cette pièce principale servait en effet de remise pour les charrettes et les instruments de labour. On y accède par une grande porte charretière qui est tantôt en plein cintre avec encadrement de pierres de taille, tantôt rectangulaire avec chambranle de bois.
- Sur l'un des côtés (au sud généralement) prennent place les pièces d'habitation, en enfilade à partir de la cuisine qui est souvent en façade.
- L'autre côté est à usage d'étable et ouvre sur l'extérieur par une large porte avec encadrement de bois.
- Toute la partie haute était réservée aux récoltes : grenier, fenil, « pailler ».

On peut aussi trouver quelques dépendances autour de la cour comme la porcherie-poulailler, un hangar ou une étable supplémentaire.



Toiture : Les bâtiments d'habitation et d'exploitation sont recouverts de tuiles canal le plus souvent mais parfois aussi de tuiles de Marseille.

Matériaux utilisés : Les matériaux utilisés sont ceux trouvés sur place. Moellons de pierre pour les soubassements et murs extérieurs.

- Des enduits au mortier de chaux, recouverts d'un badigeon, protègent les murs.

- Pierre de taille pour les encadrements.

Dans certaines constructions, colombages de bois avec remplissage de torchis ou de tout-venant, notamment pour les parties hautes du mur pignon. Et parfois, pour les parties hautes et les cloisons, des briques de terre crue.

Teintes : Le torchis était réalisé avec de la paille, de l'argile et les sables locaux. On retrouve donc des tonalités plutôt ocres. Les bois étaient laissés au naturel ou passés à l'huile de vidange

— Réunion ADS 2024 / ADACL 40 et CAUE 40

Sensibilisation des secrétaires de mairie



La construction au 21^è siècle

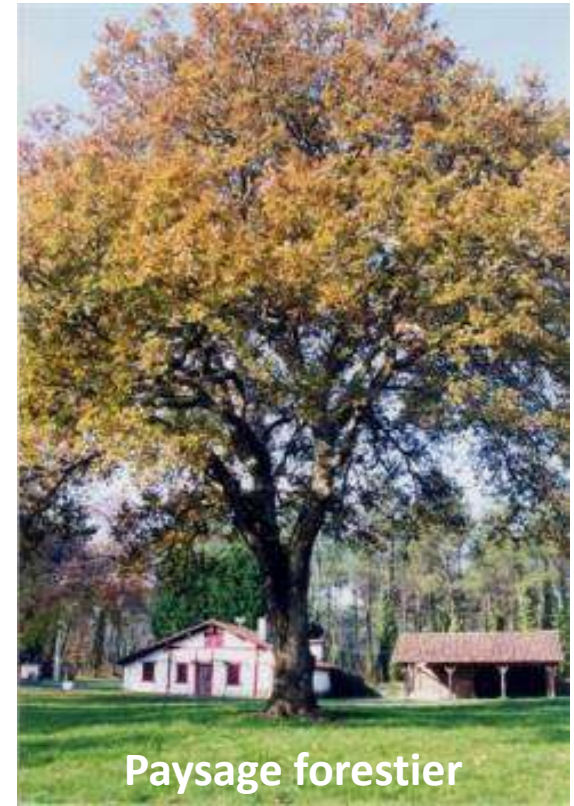
L'architecture landaise et le paysage

Où qu'elle se situe dans les landes, **une construction s'insère dans un territoire qui l'accueille**, dans un environnement qu'il faut respecter.

Sa façade appartient aussi à ceux qui la regardent.

Son aspect détermine le paysage que nous léguerons aux générations futures.

La poussée de la construction dans les Landes s'exprime d'abord par l'habitat pavillonnaire qui souvent se mêle à un habitat rural ou forestier.



Paysage forestier



Paysage et habitat pavillonnaire



Paysage rural

Constat : Une perte de référence locale



➤ Une véritable mutation identitaire

La poussée de la construction modifie en profondeur les paysages landais, sans que soient toujours bien maîtrisées les qualités environnementales, architecturales et urbaines de l'habitat.

Beaucoup de maisons individuelles prétendent s'inspirer de l'architecture traditionnelle. Mais si l'on observe les lotissements récents, on est frappé par la confusion des références régionales et « le soi-disant style moderne ».



Constat de non prise en compte des marqueurs identitaires

- Des **volumes** souvent **multiples** (linéaire de murs plus importants, déperditions thermiques plus importantes)
- Des **toitures juxtaposées**, (tuiles sciées, problèmes d'étanchéité), des **tuiles noires**
- Des **ouvertures** parfois **disparates**
- **Absence de volets visibles** (battants ou coulissants), **absence d'encadrements**
- **Murs avec des couleurs** (vert, bleu, jaune, rouge)
- **Non-traitement** limite mur-toit (avant-toits réduits ou absents)



➤ Où est la modernité?

Au nom de la modernité et du style « contemporain » on change la couleur du toit : seul marqueur identitaire local fort et restant de l'architecture banalisée.

**Impact visuel de la toiture
= plus de la moitié de la
surface apparente des
constructions**



Recommandations architecturales

Construction neuve



Marqueurs identitaires de l'architecture traditionnelle :

- **Un volume simple**, plan carré ou rectangulaire
- **Une toiture en tuiles canal ou mécaniques**, rouge, 2 à 4 versants
Un seul toit qui se prolonge ou avec faîtage perpendiculaire si bâtiments importants avec annexes
- **Des fenêtres plus hautes que larges à volets bois peints**
- **Murs enduits**, encadrements marqués
- **Des couleurs sobres**, enduit clair et menuiseries dans un ton plus soutenu que celui de l'enduit
- **Limite toit-mur toujours traitée**: avant-toits débordants, parfois consoles supports, ou génoise ou corniches



Des maisons d'aujourd'hui qui s'inspirent du traditionnel

Prise en compte des marqueurs identitaires



VOLUME/ TOITURE

- **Volumes simples, compacts**
- Toiture à 2 ou 3 pentes, **façades pignon** (avec étage partiel sous rampant)
- 4 pentes sur étage
- Toitures simples en **tuiles rouges**



TEINTE/ MATERIAUX

- **Teintes sobres, non saturées, pas plus de 3** (enduits, encadrements éventuels, volets et boiseries)
- **Volets battants bois ou encadrements marqués**
- **Éléments de décor** landais



Intégration dans le paysage



- Implantation
- Volume
- Couleurs
- Clôtures



Recommandations architecturales sur l'existant



Restauration? Rénovation? Restructuration? Réhabilitation?



Dessin Duplantier

Dans tous les cas, respecter le caractère initial du bâti traditionnel



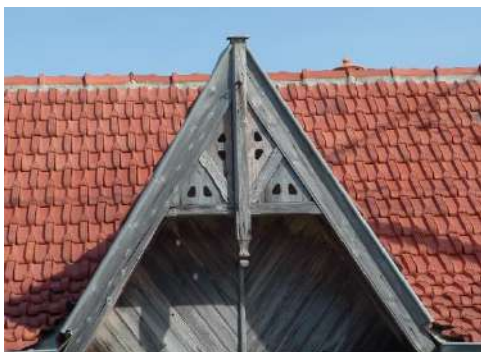
Connaitre le bâtiment

Observer et comprendre pour le respecter



Toiture

- **Tuiles d'origine** canal ou plates de « Marseille » à conserver
- **Génoises et corniches** à restaurer
- **Éléments de charpente**: Consoles d'avant-toits, pannes, voliges et bandeaux bois à restaurer



Ouvertures

Tirer parti des grandes ouvertures

Ancienne porte charretière

- Conserver l'ouverture dans son intégralité
- Grande menuiserie la recoupant ou
- opportunité d'un espace protégé

Préserver les encadrements apparents, ou les souligner, isolation par l'intérieur

Création ou agrandissement d'ouverture avec précautions(respect de la symétrie et de la composition).

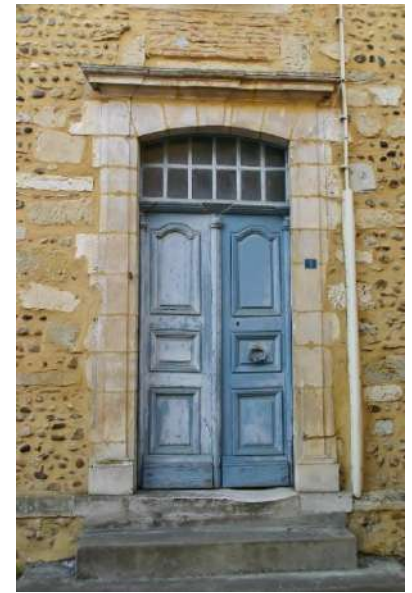
Conserver les volets battants en bois

Pour les volets roulants, coffre non saillant à l'extérieur, couleur des coffres et profils identique à celle du volet.



Enduits

- **Enduit à la chaux**, protège et laisse le mur respirer
- Encadrements apparents, enduit non saillant
- **Conserver l'enduit** mettant en valeur les encadrements et éléments de décor de la façade



- Pas souhaitable de mettre à nu les pierres (enduit « à pierres vues » acceptable).



Détails et décors

- Conserver ou remplacer les **détails et éléments de décor**: encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, pans de bois, éléments de charpente travaillés.....
- **Préserver les encadrements apparents**, ou les souligner, isolation par l'intérieur



Audon



Pouillon



Sainte Colombe

Couleurs

Respecter les éléments de décor, les encadrements, qui seront marqués d'une teinte différente

Murs clairs

Volets et charpente contrastés plus foncés

Pas de couleurs vives





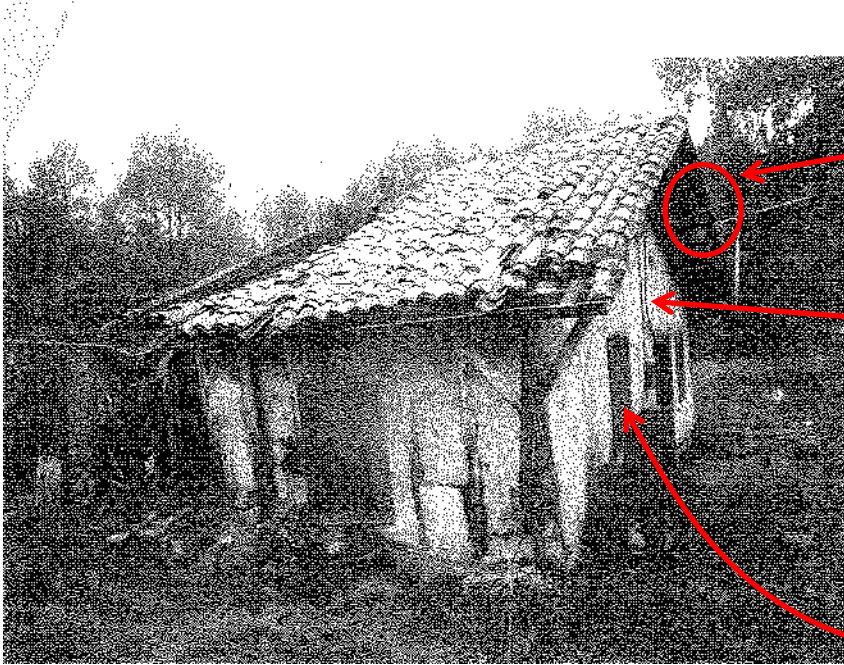
Recommandations architecturales

Reconstruction à l'identique

La reconstruction à l'identique : *Kesako?*

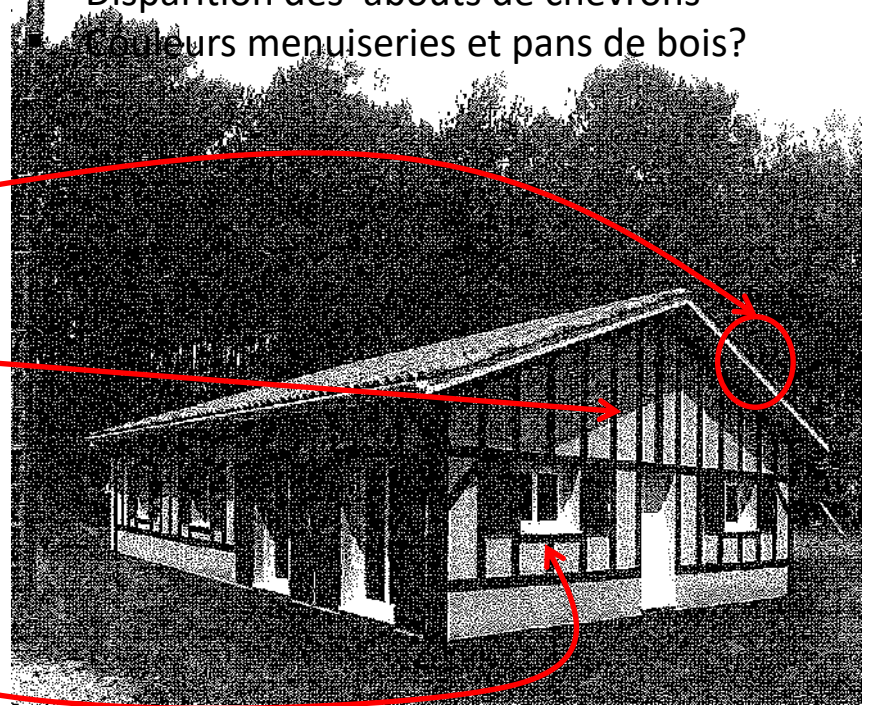
Analyse de l'existant

- Maison typique traditionnelle des Landes forestières
- Toiture en tuiles canal
- Pans de bois pour la structure porteuse
- Quelques ouvertures plus hautes que larges



Analyse projet

- Placage de bois avec dessin de façade incohérent
- Ouvertures carrées et trop hautes
- Menuiseries PVC?
- Soubassement trop haut
- Disparition des abouts de chevrons
- Couleurs menuiseries et pans de bois?



Avant



Sinistre : incendie



Reconstruction : Nouvelle structure porteuse bois, aspect/volume identiques, conformité RT2012



**Après :
c'est possible!**



Agrandissement Surélévation

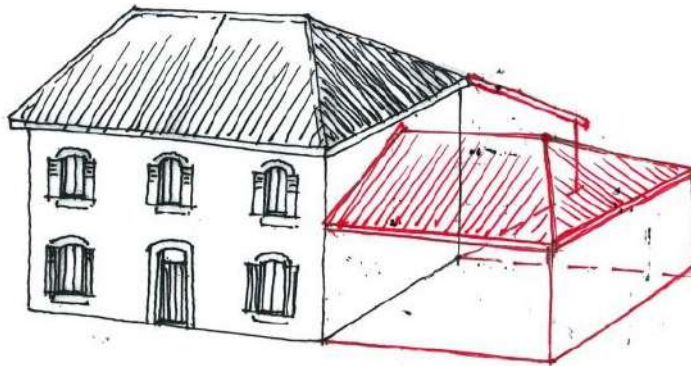
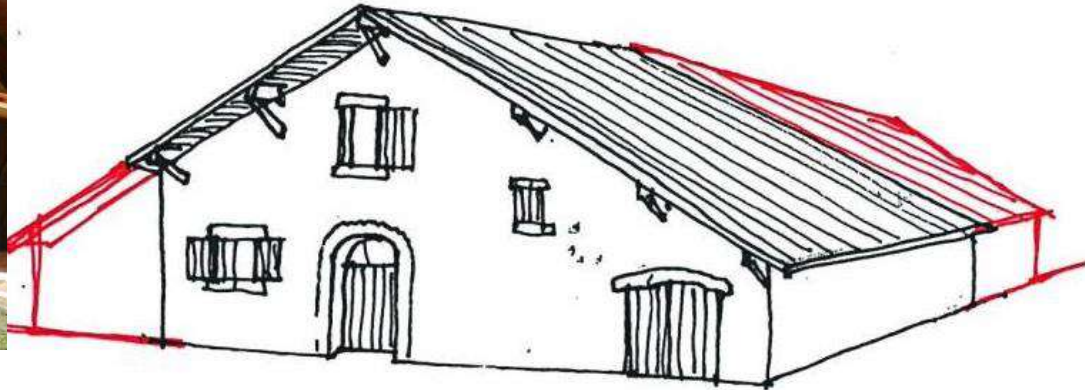
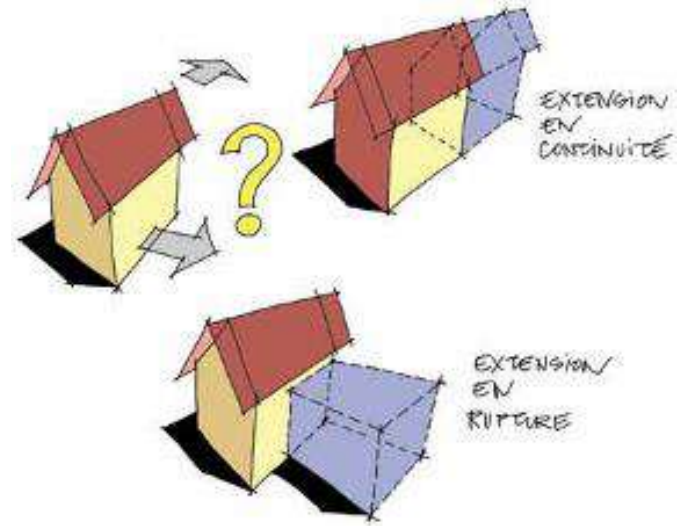


Dessin Duplantier

Vielle-Tursan

Agrandir en prolongement

- Par **prolongement de la toiture** latérale, ou à l'arrière (croupe).
- **Matériaux et couleurs** identiques ou en harmonie avec l'existant



De l'idée mais des maladresses : lesquelles?



Agrandir dans le même style



Avant



Après



Surélévation

- De manière mesurée pour ne pas modifier la proportion des façades
- Dans le respect du style d'origine

— Réunion ADS 2024 / ADACL 40 et CAUE 40

Sensibilisation des secrétaires de mairie



Les clôtures

Les clôtures, un facteur important d'intégration au paysage naturel ou urbain

Le droit de clore sa propriété n'est pas un impératif, mais est fortement ancré dans la culture française.

Dans les villes et les villages, les clôtures sont associées aux maisons et participent autant que le bâti au paysage et au cadre de vie de tous ; c'est pourquoi il apparaît important d'apporter un éclairage sur ce thème.

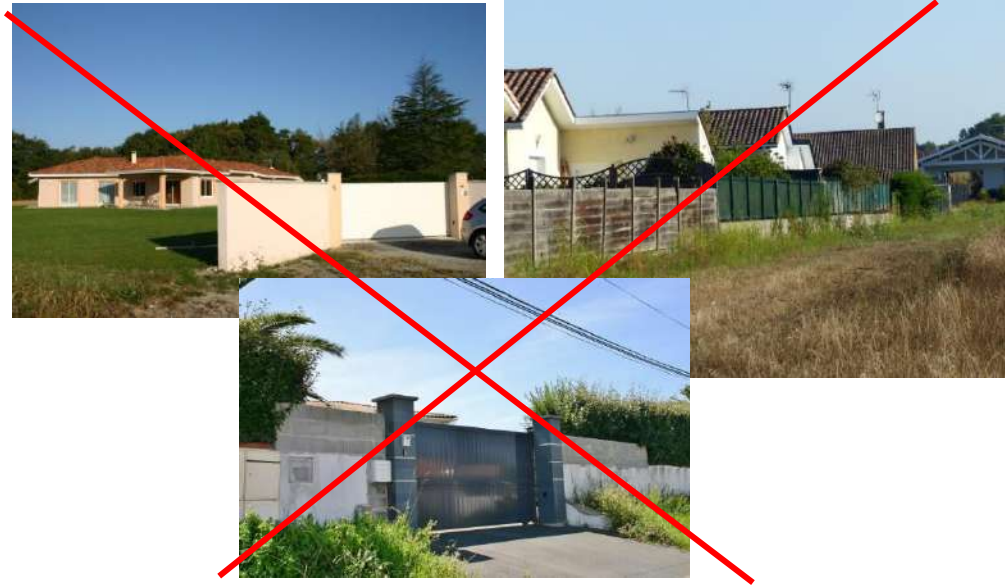
En milieu urbain, les clôtures composent un alignement assez homogène le long de la rue.

Le dispositif le plus fréquent est un muret surmonté d'une grille souvent animée par la végétation du jardin.

Les murs bahuts très hauts sont réservés à quelques propriétés exceptionnelles. À l'arrière et entre les propriétés, les murs sont plus hauts pour assurer l'intimité du jardin.



Dans les lotissements, les clôtures sont souvent construites en fonction de la maison et non d'un projet d'ensemble. Malgré un règlement général, on constate une succession de clôtures (sur catalogues) composées de murets, grillages et panneaux de formes, matériaux et couleurs multiples, reflétant la personnalité du propriétaire. Cette surenchère a souvent pour effet d'ignorer les solutions traditionnelles au profit de modèles industriels plus « originaux » et de constituer un paysage hétérogène.



En limite de village, les clôtures sont en contact avec l'espace agricole, très largement ouvert. Interrompant la continuité du paysage, leur impact visuel est fort et d'autant plus important qu'elles présentent un aspect artificiel et des matériaux industriels, des formes très régulières ou des couleurs vives.

En fond de parcelle en limite de village, si elles sont de couleur grise, ces clôtures légères sont presque invisibles de loin et reprennent l'image des clôtures de parc traditionnelles (piquets et fils de fer tendus), tout en conservant l'ouverture vers le paysage.



Paradoxalement, les clôtures vert foncé sont à éviter, cette couleur étant très artificielle dans le paysage rural.



Peinture Bernard Domange

Dans un milieu rural, la multiplication des clôtures maçonnées constitue un obstacle physique aux déplacements de la petite faune présente dans le territoire et peut engendrer leur disparition. A contrario, une clôture végétale mélangée peut constituer une niche écologique et être un paradis pour les insectes pollinisateurs.

En règle générale, plus le bâti est lâche et peu présent, plus il convient d'imaginer un système de clôture qui favorise le végétal et l'ouverture vers le paysage.



Des rôles multiples

La représentation

À l'avant de la maison, la clôture constitue la première façade vue depuis l'extérieur et assure un rôle de représentation aux passants. Son traitement reflète l'originalité de la propriété tout en participant au cadre de vie de tous. C'est pourquoi il est important que la clôture soit de qualité et en cohérence avec le caractère du site et la construction qu'elle protège.



Une esthétique de l'espace public

En incluant les coffrets techniques, les boîtes aux lettres et les containers, la clôture améliore sensiblement la qualité du jardin et de l'espace public.



Une démarche avant d'édifier une clôture. Au moment de la conception, on porte une attention toute particulière au projet de construction. La clôture qui constitue la première façade et participe au cadre de vie de tous doit faire l'objet de la même attention :

1. Observer le contexte dans lequel elle sera construite. Une petite promenade aux environs permet d'appréhender :

- le contexte dans lequel la maison et la clôture se trouvent : en village, en bordure de champ, le long d'une rue...
- le paysage immédiat et la tradition locale concernant les clôtures.

2. Se poser les bonnes questions pour déterminer le rôle dévolu à la clôture

— Réunion ADS 2024 / ADACL 40 et CAUE 40

Sensibilisation des secrétaires de mairie



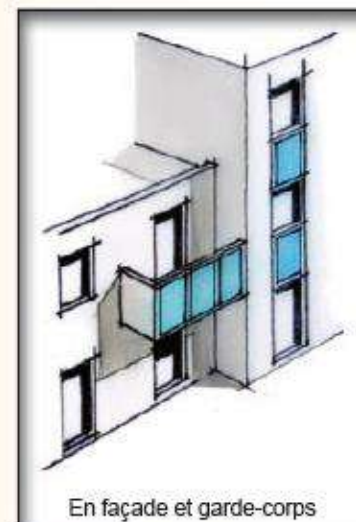
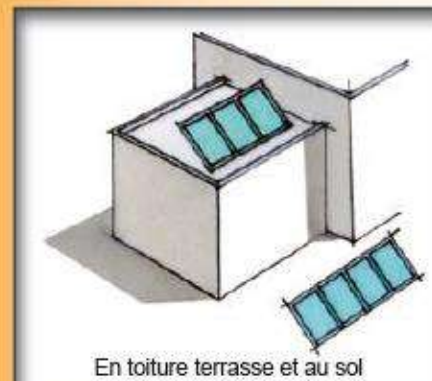
Les panneaux solaires

1. Les règles de base

- création d'un « champ » de captage le plus homogène possible en regroupant les panneaux solaires,
- éviter d'isoler dans le paysage ce champ de panneaux, et plus volontiers lui trouver un adossement qu'il soit bâti ou non bâti,
- accepter une perte de rendement des panneaux en pondérant orientation et inclinaison en fonction de critères paysagers ou architecturaux,
- toujours préférer une implantation « basse » et discrète, qu'elle soit ou non liée au bâti (sous le bâti ou en fond de parcelle pour une implantation au sol, sur des toitures secondaires ou des dépendances dans le cadre d'une implantation sur le bâtiment).



2. Les types d'implantation



3. Implantation au sol

Dans le cadre d'un habitat diffus et suivant les opportunités offertes par le terrain libre, il est possible d'envisager de désolidariser les capteurs solaires du bâti : cette disposition est souvent boudée, à tort, car, si elle génère forcément une liaison entre le champ des capteurs et l'habitation, elle permet souvent d'optimiser l'orientation et l'inclinaison des panneaux sans réel préjudice sur le site. De plus, elle n'est pas forcément soumise à une autorisation d'urbanisme préalable (la hauteur de l'ouvrage ne doit pas dépasser 1,80mètres).

Elle reste en fait peu préconisée par les professionnels du solaire, dans la mesure où, la plupart du temps, cette implantation induit le recours à d'autres corps d'état pour la réalisation de travaux annexes (tranchées, dalle accueillant le champ de captage, etc...).

Il est évident que des précautions restent à prendre ...

- préférer une implantation en aval du terrain ou en fond de parcelle,
- profiter des talutages naturels de la parcelle pour « adosser » le champ de capteurs solaires,
- ne pas hésiter à prévoir des travaux compensatoires paysagers sans effet de masque pour accompagner l'implantation des panneaux solaires,
- prévoir des possibilités d'aménagement à terme, extension du champ de captage mais aussi création de dépendances ou nouveau traitement des espaces libres.

ÉVITER ☹️

une implantation hétérogène des capteurs, uniquement vouée à optimiser le rendement de l'installation.



PRIVILÉGIER 😊

une implantation basse d'un champ de capteurs homogène, peu visible du domaine public et avec une orientation tenant compte du site.



4. Implantation sur un bâti

La majorité des implantations réalisées à ce jour se situent en toiture, et force est de reconnaître que certaines de ces réalisations affichent des carences paysagères, souvent induites par une approche purement énergétique.



Au-delà d'un nécessaire compromis entre rendement et intégration, certaines précautions architecturales peuvent être prises, et notamment :



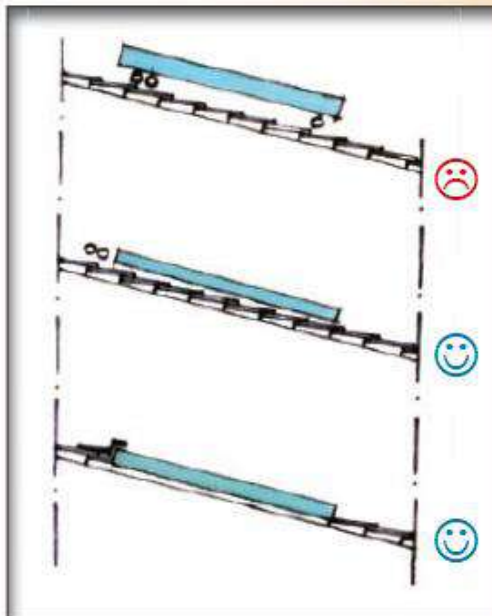
- regrouper les panneaux et éviter une implantation verticale du champ de captage,
- s'adosser à la pente des toitures, et garder une proportion cohérente entre surface de captage et surface de toiture,
- aligner le champ de capteurs avec les ouvertures existantes en façade, et privilégier une certaine symétrie,
- éviter une implantation près du faîtage et respecter une distance minimale par rapport à la gouttière et aux rives,
- préférer une implantation encastrée, plutôt qu'en superposition, éviter les toitures principales et les toitures à quatre pans, préférer les toitures secondaires ou les dépendances,
- choisir un capteur dont le coloris et la texture sont en accord avec la toiture.

Pose sur une toiture en tuiles



ÉVITER

les types de capteurs augmentant l'effet de superposition (gabarit, passage de tuyauteries, etc...).



PRIVILÉGIER

d'estomper l'effet de superposition par le choix d'un panneau de faible hauteur et en soignant la pose des tuyauteries.

Dans le cadre d'une construction neuve, il est évident qu'une pose encastree des capteurs est souhaitable.

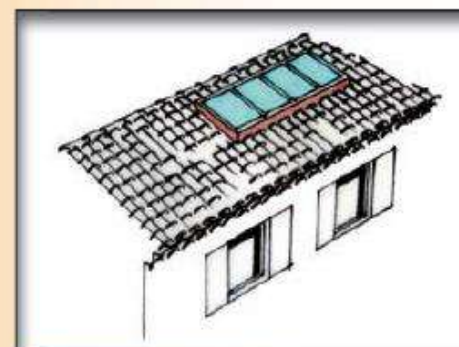
ÉVITER

d'éparpiller les capteurs et ne **JAMAIS** les implanter sans scrupuleusement respecter l'orientation et la pente de la toiture.



ÉVITER

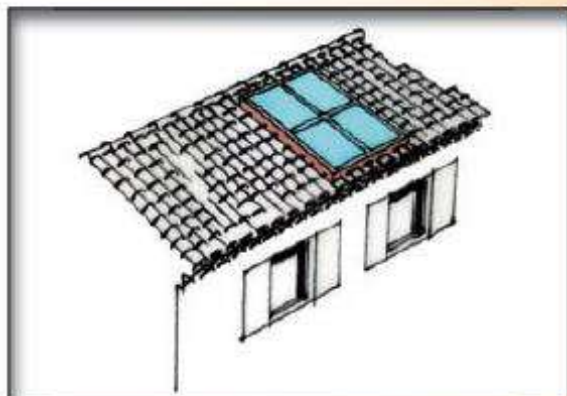
une implantation près du faîtage et une pose amplifiant l'effet de superposition.





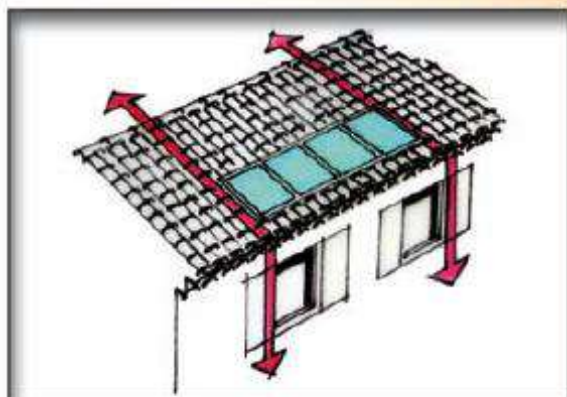
ÉVITER

une implantation verticale proportionnelle du champ de capteurs.



PRIVILÉGIER

une pose encastrée ou en superposition estompée ; une implantation en bas de la toiture avec une implantation horizontale proportionnelle du champ de capteurs ; un alignement entre le champ de capteurs et les ouvertures de la façade.



ÉVITER



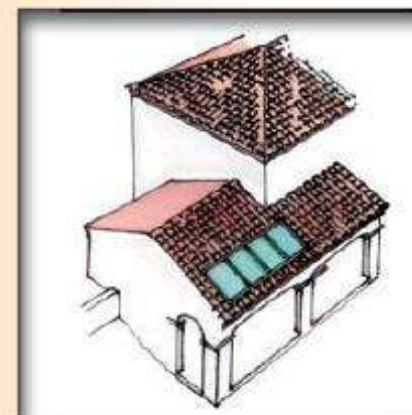
les toitures principales et les toitures à quatre pans.



PRIVILÉGIER



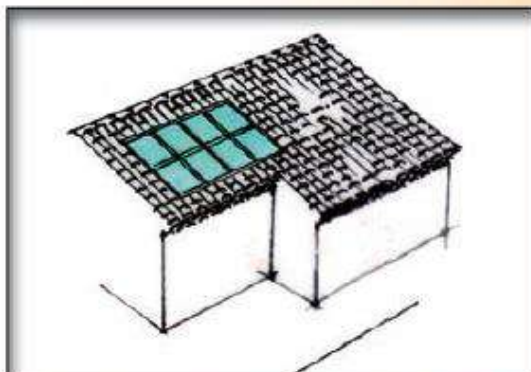
l'implantation du champ de capteurs sur une toiture secondaire et une position tenant compte de l'ordonnancement des façades.





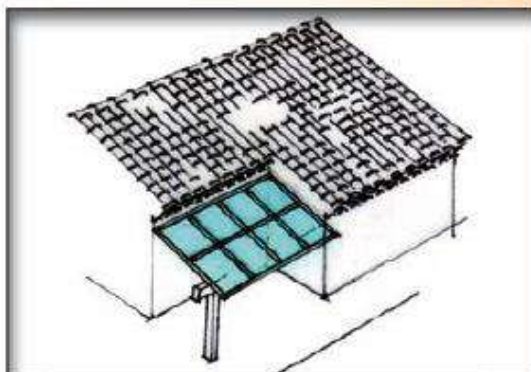
ÉVITER

la pose sur une toiture existante, dans le cadre d'un champ de capteurs significatif en terme de surface.



PRIVILÉGIER

l'utilisation de capteurs comme un élément à part entière, de la composition architecturale (création d'un auvent, d'une terrasse couverte, d'un brise-soleil, etc. ...).



D'autres dispositions peuvent être imaginées, comme la création d'un module architectural spécifique à même de recevoir les panneaux solaires et rentrant dans la composition d'ensemble du bâti .

- création d'un auvent ou d'une terrasse couverte
- création d'une verrière avec un champ de capteurs en toiture brise-soleil ou modénature en façade etc...



Ces dispositions nécessitent une conception plus élaborée et donc le recours à un architecte .

Images illustratives



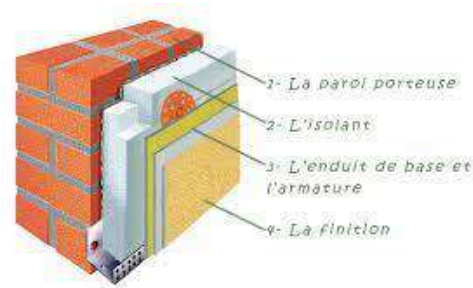
— Réunion ADS 2024 / ADACL 40 et CAUE 40 —
Sensibilisation des secrétaires de mairie

L'isolation thermique par l'extérieur (ITE)



Qu'est-ce que l'isolation par l'extérieur?

L'isolation par l'extérieur est une technique d'isolation ayant pour objectif de créer une enveloppe thermique autour d'un bâtiment, pour limiter les déperditions et les transferts de chaleur et réaliser ainsi des économies d'énergie.

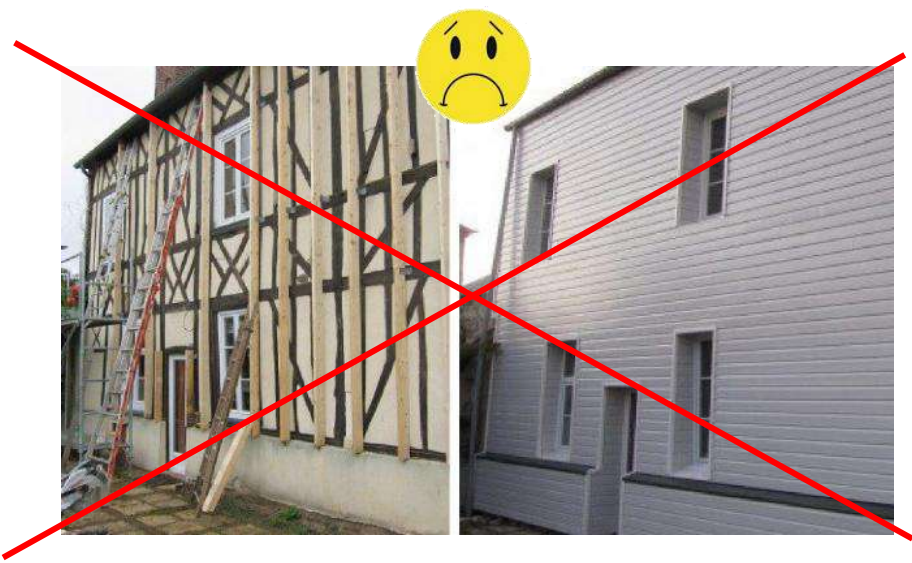


Le sarking est un procédé d'isolation thermique des toitures inclinées par l'extérieur, qui consiste à rehausser le toit afin d'insérer une couche d'isolant rigide.



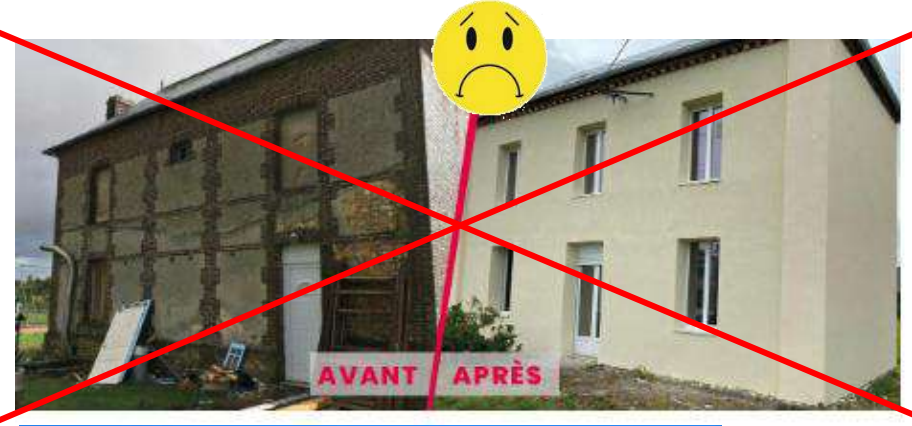
Murs en pans de bois

Conserver les pans de bois apparents, caractère patrimonial majeur de la construction.



Murs épais en maçonnerie (50 cm)

Opter pour une isolation si nécessaire par l'intérieur, respectant le style de l'architecture



La toiture

Opter pour une isolation par l'intérieur, si nécessaire en cas de mitoyenneté pour conserver un gabarit d'ensemble cohérent.



— Réunion ADS 2024 / ADACL 40 et CAUE 40

Sensibilisation des secrétaires de mairie



MERCI



40
Landes
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

155, rue Martin Luther King
40000 Mont-de-Marsan

Tél. 05 58 06 11 77
contact@caue40.com

www.caue40.com